

Fiche technique

RUGA®

Herbicide de post-levée pour une lutte sélective contre les graminées annuelles et vivaces dans les cultures dicotylédones

Matière active: 100 g/L cycloxydime (10,8%)
Formulation: Emulsion concentrée (EC)

EMPLOI:

RUGA est utilisé en postlevée pour lutter contre les adventices monocotylédones annuelles et pluriannuelles. Appliquer **RUGA** avec 200-400 l/ha de bouillie. De fortes variations de températures entre le jour et la nuit (léger gel nocturne y compris) ne perturbent pas l'efficacité de **RUGA**. Cependant lors de périodes de gel prolongées, il est déconseillé d'utiliser **RUGA**.

Un temps poussant accélère l'efficacité. Lorsque les températures sont très élevées et que le feuillage des plantes est défraîchi, repousser l'application.

RUGA est résistant au lessivage déjà 2 heures après l'application.

Culture	Application Délai d'attente (DA) Remarques	Graminées annuelles 1-2 l/ha*	Repousses de céréales 1,5-3 l/ha*	Graminées vivaces 4-6 l/ha*
Betterave, Pommes de terre, Soja, Tabac, Tournesol	DA: 8 semaines	x	x	x
Colza	DA: 12 semaines Utilisation possible en automne et au printemps	x	x	x
Féverole	DA: 3 semaines	x		x
Fraises	Application: avant la floraison et après la récolte DA: 6 semaines	x	x	x
Fruits à pépins Fruits à noyaux	Application: printemps, été	x	x	x
Kénaf	Application: en post-levée	2-4 l/ha	4 l/ha	
Pois	DA: 4 semaines	x	x	x
Vignes	Application: printemps, été	x	x	x
Arbres et arbustes (hors forêt), Cultures florales et plantes vertes, roses		x		x



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Culture	Application Délai d'attente (DA) Remarques	Graminées an- nuelles 1-2 l/ha*	Repousses de céréales 1,5-3 l/ha*	Graminées vivaces 4-6 l/ha*
Ail	DA: 8 semaines	x	x	x
Betterave à salade	DA: 8 semaines	x	x	x
Carottes	DA: 4 semaines	x	x	x
Céleri-rave	DA: 8 semaines	x	x	x
Ciboulette	Application: pendant l'année de mise en culture uni- quement.	x	x	x
Choux	DA: 4 semaines	x	x	x
Échalotte	DA: 8 semaines	x	x	x
Epinards (plein air)	Application: dès le stade BBCH 11. DA: 21 jours. 1 traitement par culture au maximum. Autorisé comme usage mineur selon l'art. 35 OPPh (minor use). Ne pas employer sur Baby-Leaf.	2,5 l/ha	2,5 l/ha	5 l/ha (chiendent)
Fenouil bulbeux	DA: 4 semaines	x	x	x
Haricots non écossés	DA: 4 semaines	x	x	x
Mâche (plein air)	Application: dès le stade BBCH 11. DA: 35 jours. 1 traitement par culture au maximum. Autorisé comme usage mineur selon l'art. 35 PSMV (minor use).	2,5 l/ha	2,5 l/ha	
Oignons	DA: 8 semaines	x	x	x
Pépinières foresti- ères		x		x
Poireau	DA: 8 semaines	x	x	x
Rhubarbe	Application: après la récolte	x	x	x
Tomates	DA: 8 semaines	x	x	x

* Les recommandations plus précises sur la dose d'emploi figurent sous la rubrique : spectre d'efficacité.

RECOMMANDATION D'EMPLOI:

Un temps chaud et humide avec de bonnes conditions de croissance accélère l'efficacité de **RUGA**. Un faible taux d'humidité peut réduire fortement l'efficacité du traitement. Pour éviter le ruissellement de la bouillie, les cultures détrempeées ne doivent pas être traitées.



Omya (Schweiz) AG
AGRO
CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Un bon mouillage des graminées est indispensable pour obtenir un effet satisfaisant. Il est particulièrement recommandé d'ajouter un mouillant. (Heliosol 200 ml /100 l de bouillie, ou Break-Thru 0,15 l/ha ou Actirob B 0,5-1 l/ha) lors de l'utilisation de **RUGA** seul et lors de conditions d'application défavorables. Le mouillant améliore le mouillage et l'absorption de la matière active par la graminée.

L'efficacité sur les graminées vivaces, en particulier le chiendent, n'excède généralement pas la durée de la culture traitée.

MISCIBILITÉ:

RUGA est miscible avec l'insecticide Aligator, les fongicides Sirocco, Hunter, Cymoxanil WG, Metiram WG, Ranman Top et Dominator ainsi qu'avec les engrais foliaires de marque.

RUGA n'est pas miscible avec les produits à base d'hydroxyde de cuivre (Funguran Flow).

Miscibilité avec les herbicides: Les mélanges avec des herbicides à base d'hormone devraient être évités. En effet les hormones réduisent l'efficacité de **RUGA**. Appliquer les hormones une semaine avant ou après un traitement avec **RUGA**.

Le désherbage contre les graminées dans une culture dicotylédone est un traitement spécial et devrait se faire sans l'adjonction d'herbicides efficace contre les dicotylédones. Dans le colza, des mélanges avec les herbicides Solanis, Bredola et Loper sont possibles, mais ils peuvent réduire l'efficacité de **RUGA**.

SPECTRE D'EFFICACITÉ:

Bonne à très bonne efficacité:

Agrostide	Panic pied-de-coq
Bromes	Ray-grass
Chiendent	Repousse de céréales
Digitaire	Sétaire
	Vulpin des champs

Efficacité insuffisante :

Fétuque ovine
Fétuque rouge
Pâturin annuel

Graminées	Dosage/ha* de RUGA
Agrostide	2-2,5 l/ha
Bromes, chiendent	4-5 l/ha (application fractionnée recommandée: 2 x 2,5 l/ha)
Millets	2,5-3 l/ha
Pâturin annuel	Efficacité insuffisante. Un effet partiel faible est obtenu avec une application fractionnée en 2 x 2,5 l/ha sur des plantes peu développées
Ray-grass (avant le tallage)	2,5-3 l/ha
Raygras (touffes)	4-5 l/ha (application fractionnée recommandée: 2 x 2,5 l/ha)
Repousses de céréales	2,5-3 l/ha
Vulpin des champs	2,5-3 l/ha

Remarque sur les dosages:

Grâce à la bonne sélectivité de **RUGA**, il est possible de choisir la période d'application sans tenir compte du stade de la culture.

Une bonne efficacité contre les graminées annuelles est obtenue uniquement sur des plantes pas trop développées. Ainsi, l'agrostide, les millets, les repousses de céréales et le vulpin doivent avoir atteint le stade 2 feuilles au moment de l'application, mais ne doivent pas être plus développés que le stade fin tallage. Le ray-grass doit être traité de préférence avant le tallage. Contre le chiendent, il est recommandé de traiter des plantes d'une hauteur de 15-20 cm. Le pâturin annuel ne doit pas avoir développé plus de 3 feuilles au moment de l'application afin d'obtenir un petit effet partiel.

* Dosage plus faible lors de bonnes conditions d'application (graminées au stade optimal, humidité élevée, etc.). Dosage supérieur lors de conditions défavorables (plantes trop développées, faible humidité de l'air, forte densité de graminées).

CULTURES SUIVANTES:

Il n'y a aucune restriction dans le cadre d'une rotation normale.

En cas de rompue prématurée, toutes les cultures dicotylédones peuvent être mises en place. Des céréales, du maïs ou des mélanges fourragers avec des graminées peuvent également être semés 4 semaines après l'application si le sol a été préalablement labourer.



Omya (Schweiz) AG
AGRO

CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:

Les cultures de graminées (céréales, maïs, mélanges fourragers, etc.) sont très sensibles au **RUGA**.

Après un traitement avec **RUGA**, le pulvérisateur doit être nettoyé méticuleusement (citerne, tuyaux, accessoires) afin d'éviter tous dégâts dans les cultures sensibles. **AGROCLEAN** permet notamment d'éliminer tous les restes de matières actives.

MODE D'ACTION:

RUGA est un herbicide à action systémique qui est appliqué en post-levée des graminées. La substance active **Cycloxydim** est absorbée principalement par les parties vertes des graminées levées. Les premiers symptômes de dépérissement apparaissent au bout de quelques jours à peine sous la forme d'un arrêt du développement ou d'une décoloration des graminées. L'effet du produit est accéléré par des températures favorables en période de forte croissance et par une humidité de l'air élevée. **RUGA** agit également contre les biotypes de graminées ayant développé des résistances d'ordre métabolique contre les inhibiteurs d'ALS (sulfonylurées, par exemple) et des résistances d'ordre métabolique contre les inhibiteurs d'ACCase (substances actives FOP et DEN).

EMBALLAGE: Bouteilles de 5 l
Carton de 2 x 5 l
Bidons de 20 l

DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ:

Symboles et indications de danger:

GHS07 Attention dangereux
GHS08 Dangereux pour la santé
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Mentions de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Lavez soigneusement les parties du corps contaminées après utilisation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P303 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Laver abondamment à l'eau et avec savon.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P331 NE PAS faire vomir.
P312 En cas de malaise, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P311 Si l'irritation oculaire persiste: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin/.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.
P501 Déposez le contenu/récipient au point de collecte des déchets dangereux.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

® Marque enregistrée de Omya (Suisse) SA



Omya (Schweiz) AG
AGRO
CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch